

DBV Technologies annonce le prix de son offre globale d'actions ordinaires, pouvant prendre la forme d'American Depositary Shares, pour un montant total de 153,7 millions de dollars américains (soit 139,8 millions d'euros)

DBV Technologies (la « Société ») (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – Nasdaq Stock Market : DBVT), société biopharmaceutique française, annonce ce jour le prix de son offre globale par émission de 7.500.000 actions ordinaires dans le cadre (i) d'une offre au public de 4.535.581 actions ordinaires sous la forme de 9.071.162 American Depositary Shares (« ADS ») aux Etats-Unis, au Canada et dans certains pays en-dehors de l'Europe au prix de 10,25 dollars américains par ADS (sur la base d'un taux de change de 1.0999 dollars pour 1 euro) et (ii) d'une offre de 2.964.419 actions ordinaires exclusivement adressée à des investisseurs qualifiés en Europe (y compris en France) au prix de 18,63 euros par action ordinaire (ensemble, l'« **Offre Globale** »). Le prix auquel les actions ordinaires (y compris sous la forme d'ADS) seront vendues dans le cadre de l'Offre Globale représente une décote de 7,8% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur Euronext Paris au cours des trois dernières séances de bourse précédant le début de l'Offre Globale (soit les séances du 29, 28 et 27 janvier). Chaque ADS donne droit à recevoir la moitié d'une action ordinaire.

Le produit brut de l'Offre Globale versé à la Société devrait s'élever à environ 153,7 millions de dollars américains (soit environ 139,8 millions d'euros), avant déduction des commissions et des dépenses estimées en lien avec l'opération. Par ailleurs, la Société a consenti aux banques chefs de file et teneurs de livres associés une option de surallocation leur permettant de souscrire pendant une durée de trente (30) jours jusqu'à 1.125.000 actions ordinaires supplémentaires sous la forme de 2.250.000 ADS, aux mêmes conditions que l'Offre Globale (l'« **Option** »). La réalisation de l'Offre Globale devrait avoir lieu le 4 février 2020, sous réserve des conditions usuelles. Les ADS de la Société sont admis aux négociations sur le Nasdaq Global Select Market sous le symbole « DBVT » et les actions ordinaires de la Société sont admises aux négociations sur Euronext Paris sous le symbole « DBV ».

Goldman Sachs et Citigroup interviennent comme chefs de file et teneurs de livres associés dans le cadre de l'Offre Globale. JMP Securities intervient en tant que chef



de file dans le cadre de l'Offre Globale. H.C. Wainwright & Co. et Kempen & Co interviennent en tant que co-chefs de file dans le cadre de l'Offre Globale.

La Société envisage d'utiliser le produit net de l'Offre Globale, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie existants, principalement, en cas d'approbation, pour préparer la commercialisation de Viaskin Peanut, en ce compris les efforts de commercialisation pour le lancement dans le courant du 2ème semestre 2020, et accessoirement pour financer la recherche et le développement de produits candidats utilisant la plateforme Viaskin, ainsi que plus généralement son fonds de roulement et ses besoins généraux. La Société estime que la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la Société, qui ne sont suffisants pour que celle-ci puisse faire face à ses besoins de trésorerie pour les douze prochains mois, lui permettront de financer ses activités jusqu'au terme du troisième trimestre 2020. Compte tenu des plans actuels de développement de la Société, la Société estime que le produit net de l'Offre Globale, combiné à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie actuels de la Société lui permettra de financer ses activités jusqu'au cours du premier trimestre 2021.

En lien avec l'Offre Globale, la Société et chacun de ses administrateurs et dirigeants ont pris un engagement de conservation auprès des banques chefs de file et teneurs de livres associés qui prévoit une interdiction de céder les actions de la Société pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fixation du prix, sous réserve des conditions usuelles. A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social et des droits de vote de la Société avant l'émission et n'ayant pas pris part à l'Offre Globale sera portée à 0,9% après l'émission, hors exercice de l'Option.

L'Option pourra être exercée à tout moment, en partie ou partiellement, après notification par les banques chefs de file et teneurs de livres associés, cette notification pouvant être donnée à tout moment au plus tard le 28 février 2020 (inclus). Dans le cadre de l'Offre Globale, les banques chefs de file et teneurs de livres associés peuvent surallouer les titres ou effectuer des opérations en vue de supporter, stabiliser ou maintenir le prix de marché des titres à un niveau supérieur à celui qui aurait autrement prévalu. Cependant, l'agent stabilisateur pourra faire cesser les mesures de stabilisation à tout moment et sans préavis ou décider de ne pas les mettre en œuvre. Toute mesure de stabilisation ou de surallocation sera réalisée dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires applicables et pourra intervenir sur le Nasdaq Global Select Market.



Un document d'enregistrement *Form F-3* relatif aux titres à émettre dans le cadre de l'Offre Globale a été déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* et a été déclaré effectif le 1^{er} octobre 2019. L'Offre Globale d'actions ordinaires sous la forme d'ADS sera réalisée au moyen d'un prospectus et d'un prospectus additionnel (*prospectus supplement*) écrits en langue anglaise faisant partie du document d'enregistrement *Form F-3*, et tout *free writing prospectus* en lien avec l'Offre Globale. Un *free writing prospectus* en lien avec l'Offre Globale a été déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* le 29 janvier 2020. Un supplément au prospectus final (*final prospectus supplement*) et un *accompanying prospectus* décrivant les conditions de l'offre seront déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* et seront disponible sur le site internet de la *Securities and Exchange Commission* à l'adresse suivante : www.sec.gov. Dès que disponibles, des exemplaires du *final prospectus supplement* et de l'*accompanying prospectus* pourront être obtenus, sans frais, auprès de : Goldman Sachs, à l'attention de Prospectus Department, 200 West Street, New York, NY 10282, par téléphone au +1 866-471-2526, facsimile au +1 212-902-9316 ou par e-mail à prospectusgroup-ny@ny.email.gs.com ; ou Citigroup, c/o Broadridge Financial Solutions, 1155 Long Island Avenue, Edgewood, New York, 11717, ou par téléphone au +1 800-831-9146.

Une demande d'admission des actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre de l'Offre Globale sur le marché réglementé d'Euronext Paris sera faite conformément à un prospectus d'admission soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») et comprenant (i) le document d'enregistrement universel 2018 déposé auprès de l'AMF le 9 octobre 2019 sous le numéro D 19-0889, tel que complété par l'amendement audit document d'enregistrement universel qui sera déposé ce jour auprès de l'AMF, et (ii) une Note d'Opération, incluant (iii) un résumé du prospectus. A compter du dépôt de l'amendement audit document d'enregistrement universel auprès de l'AMF, des exemplaires du document d'enregistrement universel 2018 tel qu'amendé, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société situé au 177-181 avenue Pierre Brossolette – 92120 Montrouge – France. Le prospectus d'admission sera publié sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Des entités affiliées à Baker Bros. Advisors LP et Bpifrance Participations S.A. actionnaires existants de la Société, ont accepté de souscrire un montant total d'environ 8% du montant total d'actions ordinaires (y compris sous la forme d'ADS) offertes dans le cadre de l'Offre Globale.



* * *

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies a créé le patch Viaskin®, une plate-forme technologique de recherche totalement brevetée avec de nombreuses applications potentielles en immunothérapie. L'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT®, utilise le Viaskin® pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire sur une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs et auto administrés, la Société s'attache à transformer la prise en charge des patients souffrant d'une allergie alimentaire, pour lesquels il n'existe aucun traitement homologué. Les programmes de DBV relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques sur Viaskin Peanut et Viaskin Milk, ainsi que le développement préclinique de Viaskin Egg. DBV réalise également un essai clinique de preuve de concept sur l'Homme pour le traitement de l'œsophagite à éosinophiles et continue d'explorer les applications potentielles de sa plate-forme dans le domaine de la vaccination et d'autres maladies immunes. Le siège social de DBV Technologies est situé à Montrouge, France et DBV a des bureaux à Bagneux, France, et des activités en Amérique du Nord à Summit, NJ et New York, NY. Les actions de la société sont négociées sur le compartiment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345), faisant partie intégrante de l'indice SBF120, et les ADS de la Société (représentant chacune la moitié d'une action ordinaire) sont cotés sur le Nasdaq Global Select Market (mnémonique : DBVT).

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risque susceptibles d'influer sur les activités de la Société qui sont décrits au chapitre 2 « Facteurs de risque » chapitre 2 du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 9 octobre 2019 sous le numéro D. 19-0889 et qui sera complété par l'amendement audit document d'enregistrement universel qui sera déposé auprès de l'AMF le 30 janvier 2020. Le prospectus d'admission soumis à l'approbation de l'AMF reprendra également les principaux facteurs de risque susceptibles d'influer sur les activités de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation, les résultats financiers ou les objectifs de la Société.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et notamment des déclarations relatives à l'Offre Globale envisagée et le produit brut attendu de l'offre. Ces déclarations prospectives ne constituent ni des promesses ni des garanties et comportent des risques et des aléas substantiels. Les risques associés aux conditions de marché et autres conditions de financement, les risques associés aux essais cliniques et aux procédures et autorisations réglementaires, et le risque lié à l'insuffisance de trésorerie et de liquidités au sein de la Société constituent autant de facteurs qui pourraient donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits ou anticipés dans les présentes. Une liste détaillée et une description de ces risques, aléas et autres risques figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en France et de la *Securities and Exchange Commission* aux Etats-Unis, y compris dans le rapport annuel de la Société (*Form 20-F*) relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2018. Les investisseurs existants et potentiels sont avertis qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations prospectives qui ne valent qu'à la date des présentes. La Société ne prend aucun engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives, que ce soit en conséquence d'une nouvelle information ou d'événements ou circonstances futurs ou autres, sauf dans les cas prescrits par la loi.

Contact Relations investisseurs de DBV

Sara Blum Sherman



Directrice, Relations investisseurs et Stratégie

+1 212-271-0740

sara.sherman@dbv-technologies.com

Contact Média de DBV

Joe Becker

Vice-Président, Communications Corporate

+1-646-650-3912

joseph.becker@dbv-technologies.com

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ordinaires ou des ADS dans un quelconque pays ou juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou toute qualification en application de la réglementation boursière d'un tel pays ou juridiction.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Un prospectus d'admission français comprenant (i) le document d'enregistrement universel 2018 déposé auprès de l'AMF le 9 octobre 2019 sous le numéro D. 19-0889, tel que complété par l'amendement audit document d'enregistrement universel qui sera déposé auprès de l'AMF le 30 janvier 2020, et (ii) une Note d'Opération, incluant un résumé du prospectus d'admission français sera soumis à l'approbation de l'AMF et publié sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). A compter du dépôt de l'amendement audit document d'enregistrement universel auprès de l'AMF, des exemplaires du document d'enregistrement universel 2018 tel qu'amendé, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société situé au 177-181 avenue Pierre Brossolette – 92120 Montrouge – France.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public en France et les titres mentionnés dans le présent document peuvent seulement être offerts ou vendus en France conformément à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier à des investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). Le présent communiqué ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ou un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres visés ici rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.

Le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui sont (i) des professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'il a été modifié, l'« **Ordonnance** »), (ii) visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.)



(“*high net worth companies, unincorporated associations, etc.*”) de l’Ordonnance, ou (iii) à toute autre personne à laquelle une invitation ou une incitation à s’engager dans des activités d’investissement (au sens de l’article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) en rapport avec l’émission ou la vente de titres peut être communiquée légalement ou qui pourra provoquer légalement cette communication (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »).